

## AGENDA FONTENAYSIEN JANVIER 2022

### Randonnée

RDV à 08h00 devant le foyer polyvalent

- 11 Auvers sur Oise - 11.8 km
- 16 Luzarches - 11.3 km
- 22 Viarmes - 11.1 km
- 30 Loisy - 10.2 km



### 11 Voeux de la municipalité **Annulés**



### 12 Ramassage des déchets végétaux

Sortez vos containers la veille au soir

### 22 Galette du CCAS **Annulée**

### Rugby - Matches

- 28 FRCL / Les Vieux Loups - 19h30

### Football - Matches

- 15 U10-U11 FFC / Garges FCM - 11h
- 16 Séniors FFC 1 / Jouy le Moutier FC 2 - 15h
- 23 Anciens FFC / Viarmes Asnières OL - 09h45
- Séniors FFC 2 / Beauchamp AS 2 - 15h
- 30 Anciens FFC / Ermont AS - 09h45
- Séniors FFC 2 / Parmain AC 2 - 15h



### 31 Atelier couture **Gratuit**

Avec Mélanie styliste modéliste  
de 18h à 20h en maison de associations  
Voir flyer ci-joint



### Horaires de la mairie

Lundi, mardi, mercredi, vendredi  
8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00  
Jeudi : 8h30 - 12h00  
Samedi : 10h00 - 12h00

### Pour toutes urgences survenues le week-end, vous pouvez contacter

l'astreinte de la mairie : 01 34 71 11 07  
la police intercommunale : 08 00 88 81 23  
la gendarmerie de Louvres : 01 30 29 39 70



# La lettre du Maire

Décembre 2021

## Compte rendu du Conseil Municipal du 26 novembre 2021

### Délibération n°2021/040 : Modification des cas de seuils d'exonération de la taxe d'aménagement :

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la suppression du seuil d'exonération applicable aux locaux industriels et leurs annexes et l'exonération des commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m<sup>2</sup>.

### Délibération n°2021/041 : Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne : Avenant n° 1 portant prolongation de la convention n° 2019-831 relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales :

Le Conseil Municipal a autorisé à l'unanimité le Maire à signer cet avenant n° 1 pour la prolongation de cette convention qui prendra effet au 1er janvier 2022.

### Délibération n° 2021/042 : Modification de l'organisation du temps de travail et des congés :

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité des voix avec 4 abstentions (Mme De Bellis, M. Montagne, M. Payan, Mme Renault) la modification du temps de travail soit :

Pour les services administratifs placés au sein de la mairie 35 heures sur 5 jours

Pour les services techniques 35 heures pour les agents recrutés depuis 2014 et 39 heures pour les agents recrutés avant 2014.

### Délibération n°2021/043 : Création d'un poste dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences :

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la création de ce poste à compter du 3 janvier 2022 pour une durée initiale de 10 mois renouvelable, dans la limite de 24 mois après renouvellement, la durée de travail hebdomadaire de ce contrat est fixée à 35 heures.

### Délibération n°2021/044 : Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France - Modification des statuts :

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la modification des statuts de la C.A.R.P.F.

### Délibération n°2021/045 : Recensement de la population 2022 - Coordonnateur et agents recenseurs :

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la création de 3 postes ainsi que leur indemnisation, à savoir :

1 coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes

3 agents recenseurs (dont le coordonnateur) chargés d'effectuer les opérations de recensement.

Les 3 agents recenseurs seront payés au forfait (1000 € brut par agent), le coordonnateur bénéficiera d'une augmentation de son régime indemnitaire de 344 € brut (soit 1344 € brut).

### Délibération n°2021/046 : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association des chats de l'Allée :

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le versement d'une subvention de 500 € à cette association pour leur permettre de capturer, identifier, tester, stériliser et relâcher les chats errants sur notre village.

**Délibération n°2021/047 : Institut de Formation d'Animation et de Conseil (I.F.A.C Val d'Oise) - Convention pour la mise en place d'un Relais Petite Enfance :**

Suite au départ de plusieurs communes voisines de l'association « la nouvelle étoile » qui intervenait au R.A.M. (Relais d'Assistantes Maternelles), le reste à charge pour les communes restantes est devenu trop élevé, notre commune a donc décidé de mettre un terme à ce partenariat. Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité la mise en place d'un « Relais Petite Enfance » en partenariat avec l'Institut de Formation d'animation et de Conseil (I.F.A.C. Val d'Oise).

**Délibération n°2021/048 : Présentation du rapport annuel du délégataire du Service public de l'eau potable :**

Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité ce rapport d'exploitation annuel.

**Délibération n°2021/049 : Règlement intérieur et annexe (2021/2022) de l'Accueil de Loisirs « La Farandole » :**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité ce règlement intérieur.

**Délibération n°2021/050 : ELRES - Délégation de Service public DSP) - Avenant n° 2 portant sur la modification du plan de renouvellement contractuel et proposition d'achat/revente d'un concept « la Récré des Papilles » :**

Dans le cadre du projet d'implantation du concept du distributeur ELIOR « La Récré des Papilles », la création d'un avenant pour modifier le plan de renouvellement du projet d'implantation des équipements du nouveau restaurant scolaire élémentaire est nécessaire. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité cet avenant.

**Délibération n°2021/051 : Versement de la subvention communale 2021 au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) :**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le versement d'une subvention de 21 000 € au C.C.A.S.

**Délibération n°2021/052 : Versement de la subvention communale 2021 à la Caisse des Ecoles :**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le versement d'une subvention de 5000 € à la Caisse des Ecoles.

**Délibération n°2021/053 : Tarifs des redevances d'occupation privative du domaine public communal :**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'actualisation de l'ensemble des montants des redevances

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 25 JANVIER 2022 à 20H30**

**Voici les actualités de la vie municipale**

**Colis de Noël du C.C.A.S.**

Samedi 11 décembre, c'est de nouveau dans un contexte particulier que les membres du C.C.A.S. ont accueilli les anciens à la mairie, pour leur remettre leur colis de Noël. Le buffet prévu par les jeunes du Club Préados n'ayant pu avoir lieu, ils ont quand même tenu à être présents pour souhaiter à nos bénéficiaires de bonnes fêtes de fin d'année.

**Bourse aux jouets**

Le 4 décembre dernier s'est tenue la bourse aux jouets organisée, comme chaque année, par les parents d'élèves élus. De nombreuses personnes se sont succédées au Foyer Polyvalent de notre village à la recherche d'une bonne affaire avant les fêtes. Nous espérons que cette journée s'est avérée fructueuse pour tous les exposants présents.



**Un mois de décembre plein de surprise pour nos petits Fontenaysiens**

Ce n'est pas moins de 2 spectacles auxquels ont eu droit les jeunes Fontenaysiens et leur famille au cours du mois passé. À commencer par le samedi 4 décembre et le Fantastic Kids Show, un concert de Noël pour les 3-12 ans, chansons Disney, tubes disco et confettis qui a ravi toute la salle, puis ce fut au tour du théâtre Picolo de présenter son spectacle intitulé « loups de Noël » le mercredi 8 décembre, des contes et histoires de Noël mis en scène, avec une interprétation de Zoé Blangez. Mais pour passer de bonnes vacances il manquait une chose : la visite du Père Noël dans les écoles, et c'est le vendredi 17 décembre qu'il est venu à la rencontre des petits Fontenaysiens en maternelle et en élémentaire avec un cadeau pour chacun des enfants pour leur plus grand plaisir.

Expression des conseillers municipaux de l'opposition :

**FONTENAY NOTRE HISTOIRE NOTRE AVENIR**

Les conditions sanitaires nous privent des vœux du maire nous n'aurons donc pas connaissance du bilan de l'année ni des projets pour notre village si ce n'est la fermeture programmée de la route de Goussainville **BONNE ANNÉE À TOUS**